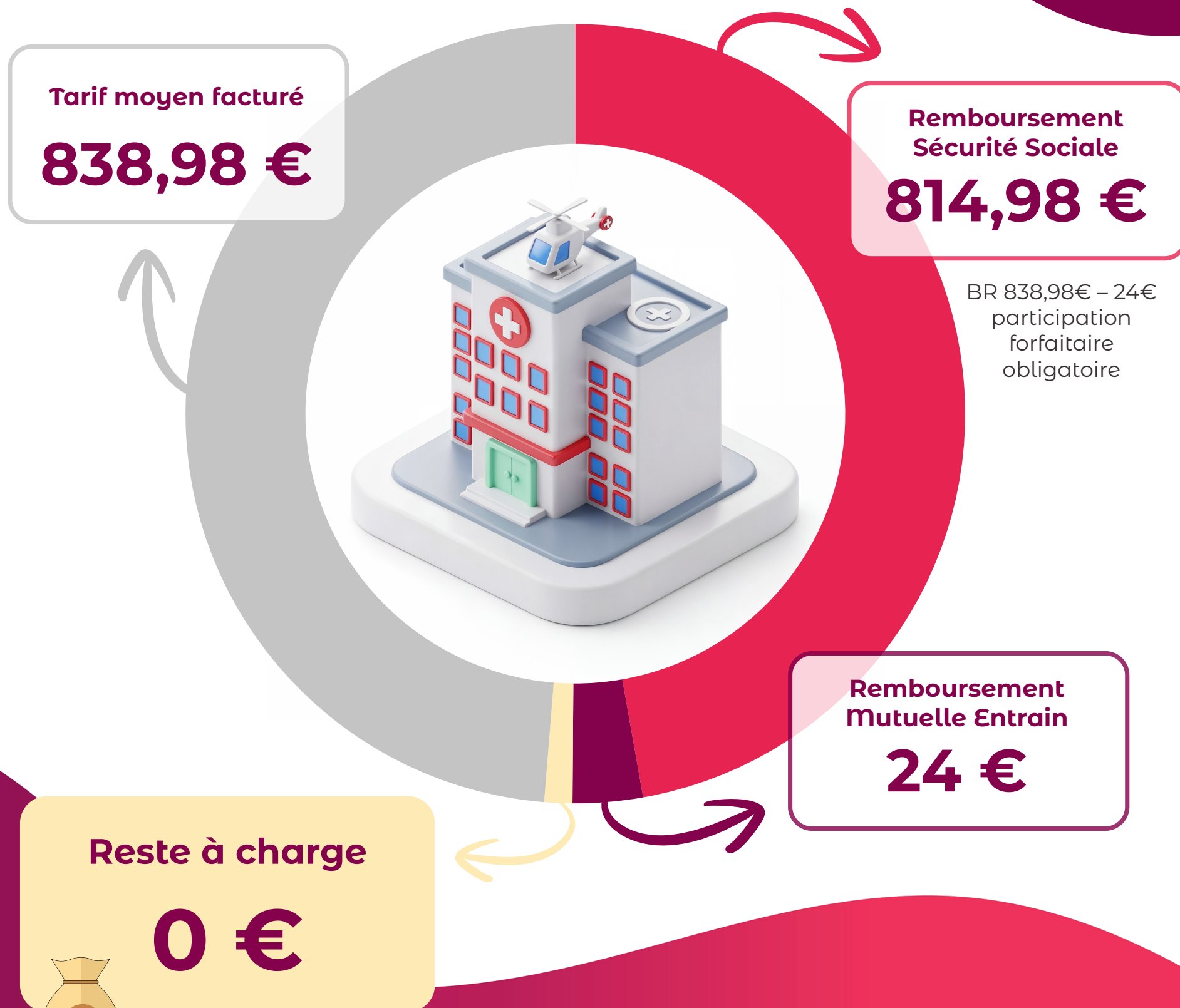


yso

Exemples de remboursements Yso Essentiel

Savez-vous combien vous coûtent des **frais de séjour à l'hôpital** ?



Tarif moyen facturé
838,98 €

Remboursement
Sécurité Sociale
814,98 €

BR 838,98€ - 24€
participation
forfaitaire
obligatoire

Remboursement
Mutuelle Entrain
24 €

Reste à charge
0 €



BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûte
la consultation d'un **médecin spécialiste** ?

mutuelle
entraïn

**Exemple pour un gynécologue obstétricien
secteur 1 adhérent OPTAM ou OPTAM-ACO***

Tarif moyen facturé

40 €

Remboursement
Sécurité Sociale

26 €

70% de la BR 40€
- 2€ participation
forfaitaire
obligatoire

Remboursement
Mutuelle Entraïn

12 €

30% de la BR 40€

Reste à charge

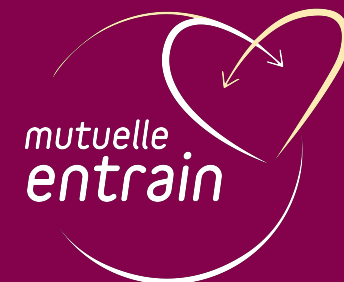
2 €



Médecin adhérent OPTAM / OPTAM-ACO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée – Anesthésie-Chirurgie-Obstétrique) : Contrat signé entre un médecin et l'Assurance Maladie. Le praticien s'engage à limiter ses dépassements d'honoraires en échange d'une meilleure prise en charge plus élevée par la Sécurité sociale et une meilleure couverture par les mutuelles

Secteur 1 : Tarif fixe de la Sécurité sociale, pas de dépassement d'honoraires.

Savez-vous combien vous coûte
la consultation d'un **médecin spécialiste** ?



**Exemple pour un gynécologue obstétricien
secteur 2 non adhérent OPTAM ou OPTAM-ACO**

Tarif moyen facturé

66 €

Remboursement
Sécurité Sociale

14,10 €

70% de la BR 23€ – 2€
participation forfaitaire
obligatoire

Remboursement
Mutuelle Entrain

6,90 €

30% de la BR 23€

Reste à charge

45 €



Médecin adhérent OPTAM / OPTAM-ACO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée – Anesthésie-Chirurgie-Obstétrique) : Contrat signé entre un médecin et l'Assurance Maladie. Le praticien s'engage à limiter ses dépassements d'honoraires en échange d'une meilleure prise en charge plus élevée par la Sécurité sociale et une meilleure couverture par les mutuelles

Secteur 2 : Honoraires libres (le médecin fixe ses prix).

Savez-vous combien vous coûte une **prothèse auditive** ?



Pour une prothèse, si vous optez pour un équipement 100% santé

Prix limite de vente

950 €

Remboursement
Sécurité Sociale

240 €

60% de BR 400€

Remboursement
Mutuelle Entrain

710 €

Équipement 100% santé
intégralement pris en charge

Reste à charge

0 €



100% Santé : Dispositif permettant un accès sans aucun frais (zéro reste à charge) à certains équipements en optique, audiologie et dentaire. La dépense est intégralement couverte par la Sécurité sociale et la mutuelle.

BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûte une **prothèse auditive** ?



Pour une prothèse, si vous optez pour un équipement hors 100% santé

Tarif moyen
1515 €

Remboursement
Sécurité Sociale
240 €

60% de BR 400€

Remboursement
Mutuelle Entrain
460 €

Forfait de remboursement
jusqu'à 700€ par oreille, soit :
700 € - 240 € (déjà remboursé
par la Sécu)

Reste à charge
815 €



Forfait de remboursement : Somme maximale que votre mutuelle (avec la Sécurité sociale) peut vous rembourser pour un équipement de santé (lunettes, appareil auditif, prothèse, etc.). Son montant dépend du niveau de garantie que vous avez choisi dans votre contrat.

Savez-vous combien vous coûtent des **verres progressifs** de lunette ?



Pour un équipement 100% santé

Prix limite de
vente/verre
90 €

Remboursement
Sécurité Sociale/verre

16,20 €

60% de BR 27 €

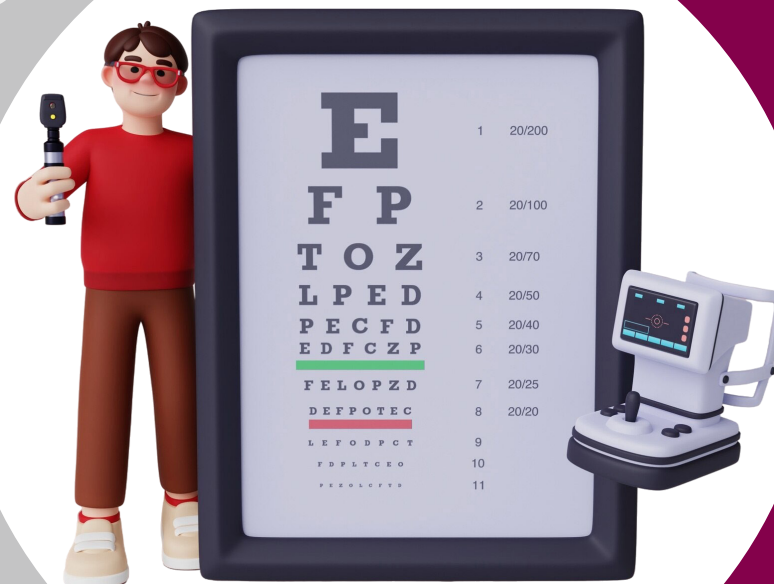
Remboursement
Mutuelle Entrain/verre

73,80 €

Équipement 100% santé
intégralement pris en charge

Reste à charge

0 €



100% Santé : Dispositif permettant un accès sans aucun frais (zéro reste à charge) à certains équipements en optique, audiologie et dentaire. La dépense est intégralement couverte par la Sécurité sociale et la mutuelle.

BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

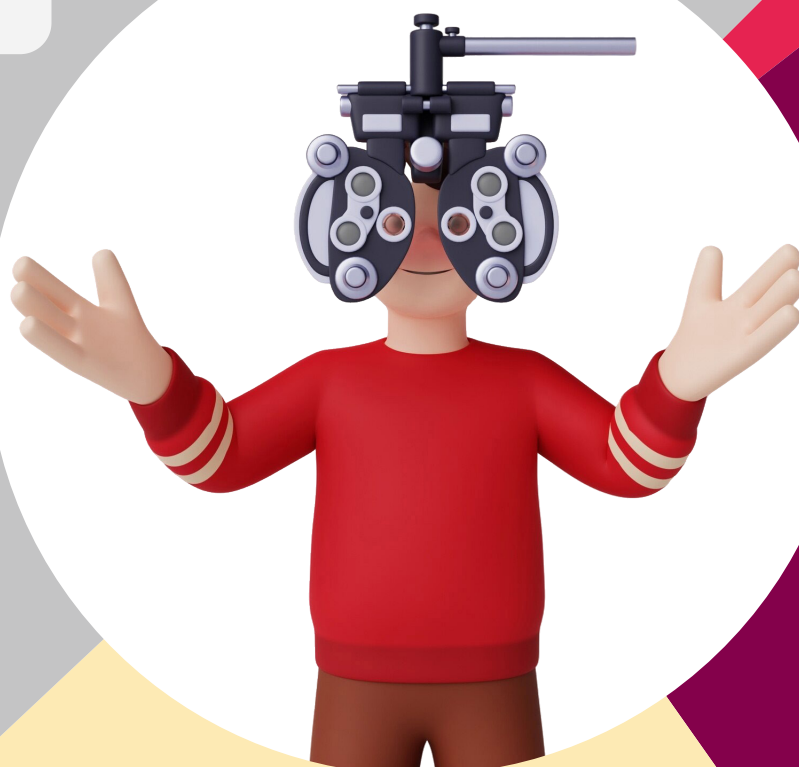
Savez-vous combien vous coûtent des **verres progressifs** de lunette ?



Pour un équipement hors 100% santé

Prix moyen/verre

246 €



Remboursement
Sécurité Sociale /verre

0,03 €

60% de BR 0,05 €

Remboursement
Mutuelle Entrain/verre

0,02 €

30% de BR 0,05 € / verre

Reste à charge/verre

245,95 €



Forfait de remboursement : Somme maximale que votre mutuelle (avec la Sécurité sociale) peut vous rembourser pour un équipement de santé (lunettes, appareil auditif, prothèse, etc.). Son montant dépend du niveau de garantie que vous avez choisi dans votre contrat.

Savez-vous combien vous coûtent des **prothèses dentaires** ?

mutuelle
entraïn

Pour un équipement 100% santé

Honoraire limite
de facturation

515 €

Remboursement
Sécurité Sociale

72 €

60% de BR 120€

Remboursement
Mutuelle Entraïn

443 €

Équipement 100% santé
intégralement pris en charge

Reste à charge

0 €



100% Santé : Dispositif permettant un accès sans aucun frais (zéro reste à charge) à certains équipements en optique, audiologie et dentaire. La dépense est intégralement couverte par la Sécurité sociale et la mutuelle.

BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Savez-vous combien vous coûtent des **prothèses dentaires** ?



Pour un équipement hors 100% santé

Prix moyen

561,99 €



Remboursement
Sécurité Sociale

72 €

60% de BR 120€

Remboursement
Mutuelle Entrain

48 €

40% de BR 120€

Reste à charge

441,99 €



BR (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale) : Montant de référence fixé par l'Assurance Maladie pour chaque acte ou prestation de santé.

Bénéficiez également d'un forfait
**médecine douce chez un professionnel
avec diplôme d'état**



Acupuncteur

Diététicien

Ostéopathe

Pédicure

Étiopathe

Podologue

Chiropracteur

Homéopathe

Forfait annuel

50 €

